

**ANVAL**

**Syndicat Mixte Affluents  
Nord Val de Loire**

Place de l'Europe B.P.13  
37 390 LA MEMBROLLE <sup>S</sup>/CHOISILLE

Tél : 02.47.41.21.28

Mobile : 06.68.35.86.53

Courriel : mletellier.anval@ville-la-membrolle37.fr



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Contrat territorial de la Bresme 2017-2021

(Animation 0,5 ETP)



# Sommaire

<b>I. Introduction.....</b>	<b>2</b>
A. Présentation du Syndicat Mixte ANVAL.....	2
B. Le réseau hydrographique. ....	5
<b>II. Restauration de la ripisylve, de la morphologie et suivi de l'état des cours d'eau en 2021.....</b>	<b>7</b>
A. Travaux de restauration de la ripisylve .....	7
1. Reconstitution des ripisylves par plantation .....	7
B. Travaux de restauration hydromorphologique .....	11
C. Étude bilan et prospective sur le bassin de la Bresme.....	22
D. Suivi et surveillance. ....	23
E. Veille technique, conseils et montage de dossiers.....	23
<b>III. Communication autour des projets mis en œuvre par le syndicat .....</b>	<b>23</b>
A. Animation nature .....	23
B. Autres actions de communication et développement d'outils support.....	23
<b>IV. Actions transversales .....</b>	<b>23</b>
<b>V. Traitement des données cartographiques .....</b>	<b>25</b>
<b>VI. Les journées de formation .....</b>	<b>25</b>
<b>VII. Gestion administrative / technico-administrative .....</b>	<b>26</b>
<b>VIII. Calendrier prévisionnel 2022.....</b>	<b>26</b>
<b>ANNEXE 1 .....</b>	<b>28</b>

## I. Introduction.

Ce rapport présente les différentes missions réalisées au cours de l'année 2020 par le technicien du syndicat, Martin LETELLIER (0,5 ETP). Les actions présentées dans ce rapport concernent essentiellement l'**animation du contrat territorial de restauration de la Bresme et ses affluents**.

### A. Présentation du Syndicat Mixte ANVAL.

Le Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire est une collectivité territoriale gestionnaire de milieux aquatiques. Son siège est fixé à La Membrolle sur Choisille. Il est actuellement présidé par Monsieur Sébastien MARAIS.

Le rôle du syndicat est d'appréhender les travaux de restauration et d'entretien des masses d'eaux dont il a la gestion, d'effectuer des suivis sur ces milieux, mais aussi d'informer et d'aider les communes, de conseiller et sensibiliser les riverains, ...

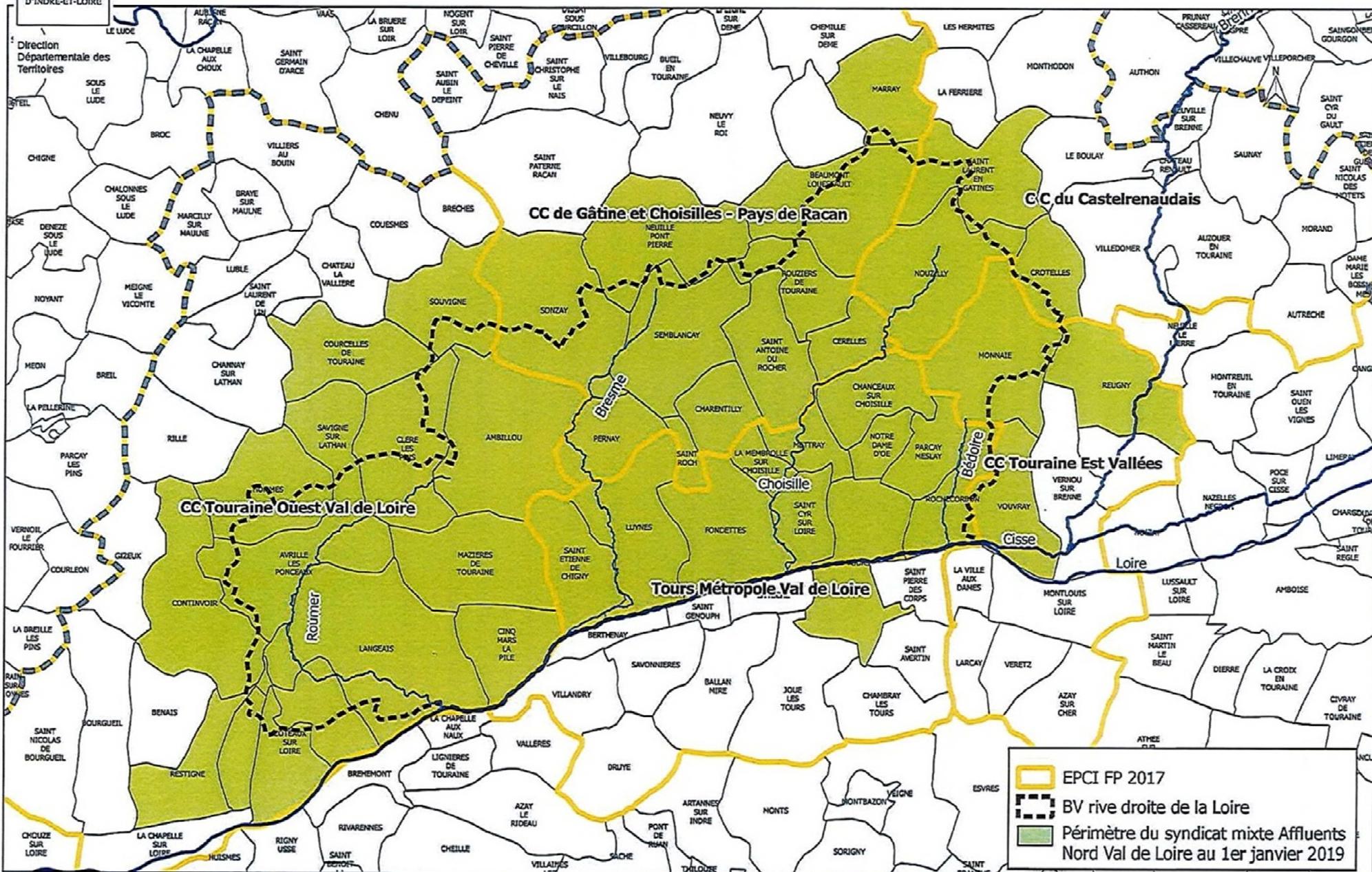
Toutes les opérations entreprises par le syndicat ont pour but d'améliorer la qualité physique, physico-chimique et biologique de l'eau et du milieu. Les actions de restauration des cours d'eau sont principalement orientées sur l'amélioration de la qualité physique des cours d'eau, qui contribue à l'autoépuration des eaux et conditionne en grande partie la qualité biologique des milieux aquatiques.

- Cf. Carte du périmètre de compétences de l'ANVAL
- Cf. Carte du bassin versant de la Bresme et ses affluents, territoire où l'ANVAL exerce ses compétences



PRÉFECTURE  
D'INDRE-ET-LOIRE

# Périmètre du syndicat mixte Affluents Nord Val de Loire au 1er janvier 2019



SAT/CT - 08/11/2018 - JL - \10.37.8.36\sig373\_Cartes\DONNEE\_GENERIQUE\INTERCOMMUNALITE\Intercommuna\le\SDCI\_2015\R\vières\pour\_GEMAPI\_dec\_2016\SI\_rivières\_BV.ogs

Copyright : IGN GeoFla, BfCcollage  
Sources : DD137  
Copyright : DOT d'Indre-et-Loire

## Réseau hydrographique de la Bresme et ses affluents Aperçu des plans d'eau artificiels sur le bassin versant

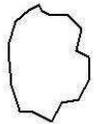
*Superficie du bassin : 151 km<sup>2</sup>*



Limite du bassin versant de la Bresme et ses affluents



Communes du bassin versant



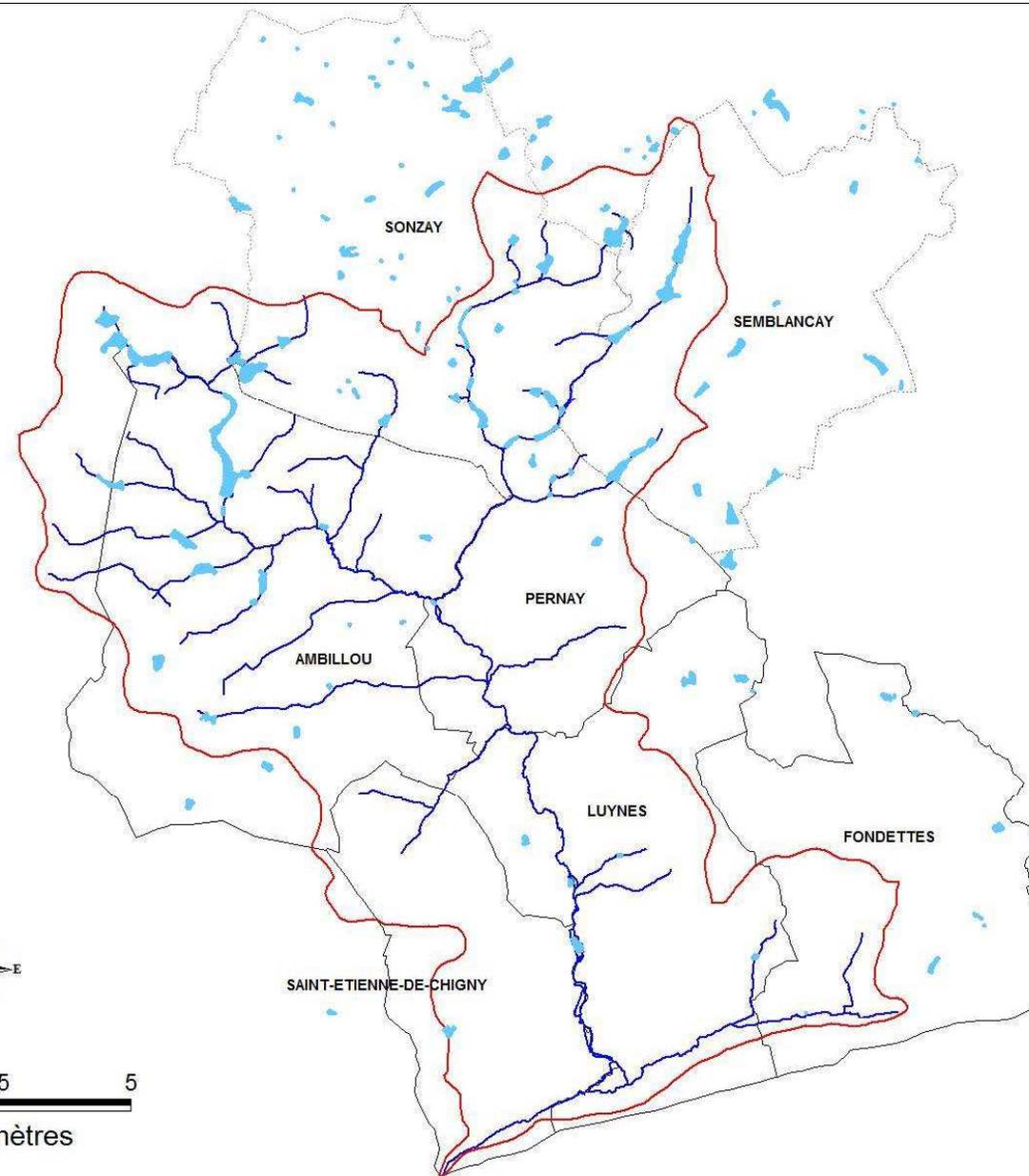
Communes du bassin versant adhérentes au syndicat



Cours d'eau



Plans d'eau artificiels



## B. Le réseau hydrographique.

➤ Cf. Carte du réseau hydrographique du bassin de la Bresme et ses affluents

L'ANVAL est compétent sur l'ensemble du réseau hydrographique du bassin versant, soit près de 83 km de cours d'eau. Le bassin versant de la Bresme a une superficie totale de 151 km<sup>2</sup>, dans lequel s'écoulent des cours d'eau non domaniaux.

Affluent rive droite de la Loire, la Bresme est une rivière drainant une partie du "Pays des landes" situé en Gâtine tourangelle.

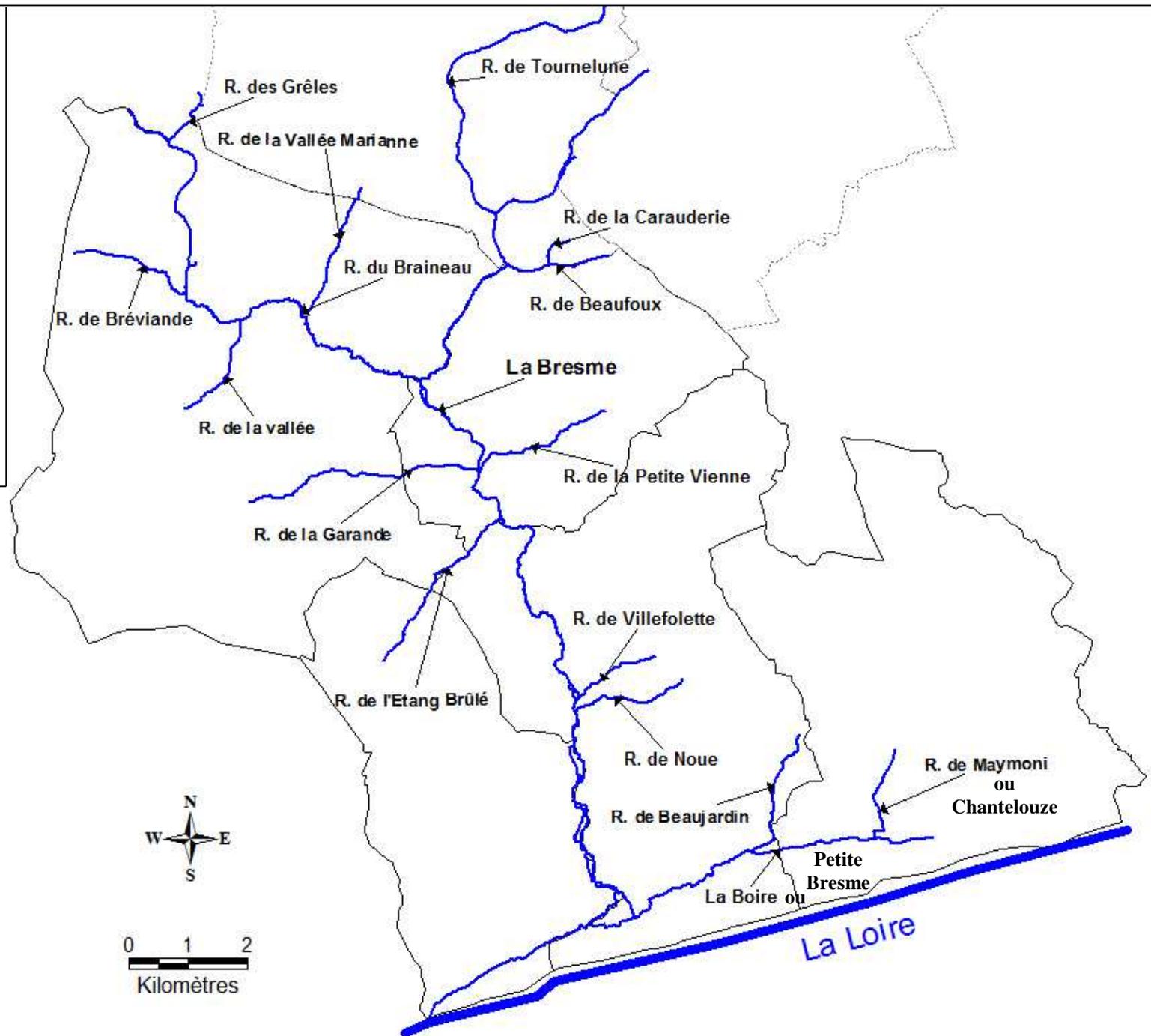
Elle parcourt une distance de 30 km et traverse successivement les communes de Semblançay, Sonzay, Ambillou, Pernay, Luynes et Saint-Etienne-de-Chigny avant de confluer avec la Loire au lieu-dit « Ile Belle-Fille », juste en aval de « l'Ile Buda ».

Sa pente moyenne est de l'ordre de 0,3‰.

Les principaux affluents de la Bresme sont :

Ruisseau	Linéaire	Rive	Communes
Le Tournelune	6 400 m	Droite	Sonzay
Le Beaufou	2 500 m	Gauche	Semblançay, Pernay
Le Braineau	10 000 m	Droite	Ambillou
La Petite Vienne	2 700 m	Gauche	Pernay
La Garande	4 200 m	Droite	Ambillou, Pernay
Le Ruisseau de l'Etang Brûlé	3 400 m	Droite	Ambillou, Pernay, St Etienne
Le Ruisseau de Villefolette	1 600 m	Droite	Luynes
Le Ruisseau de Noue	2 100 m	Droite	Luynes
La Boire (Petite Bresme)	5 900 m	Gauche	Fondettes, Luynes

# Réseau hydrographique du bassin de la Bresme et ses affluents



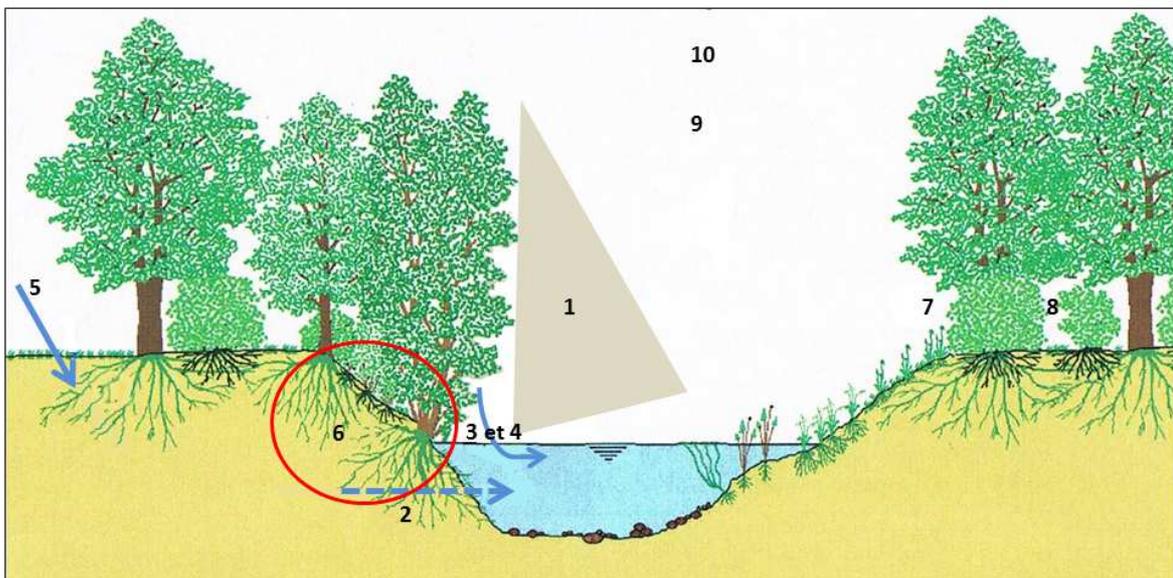
## II. Restauration de la ripisylve, de la morphologie et suivi de l'état des cours d'eau en 2021.

### A. Travaux de restauration de la ripisylve

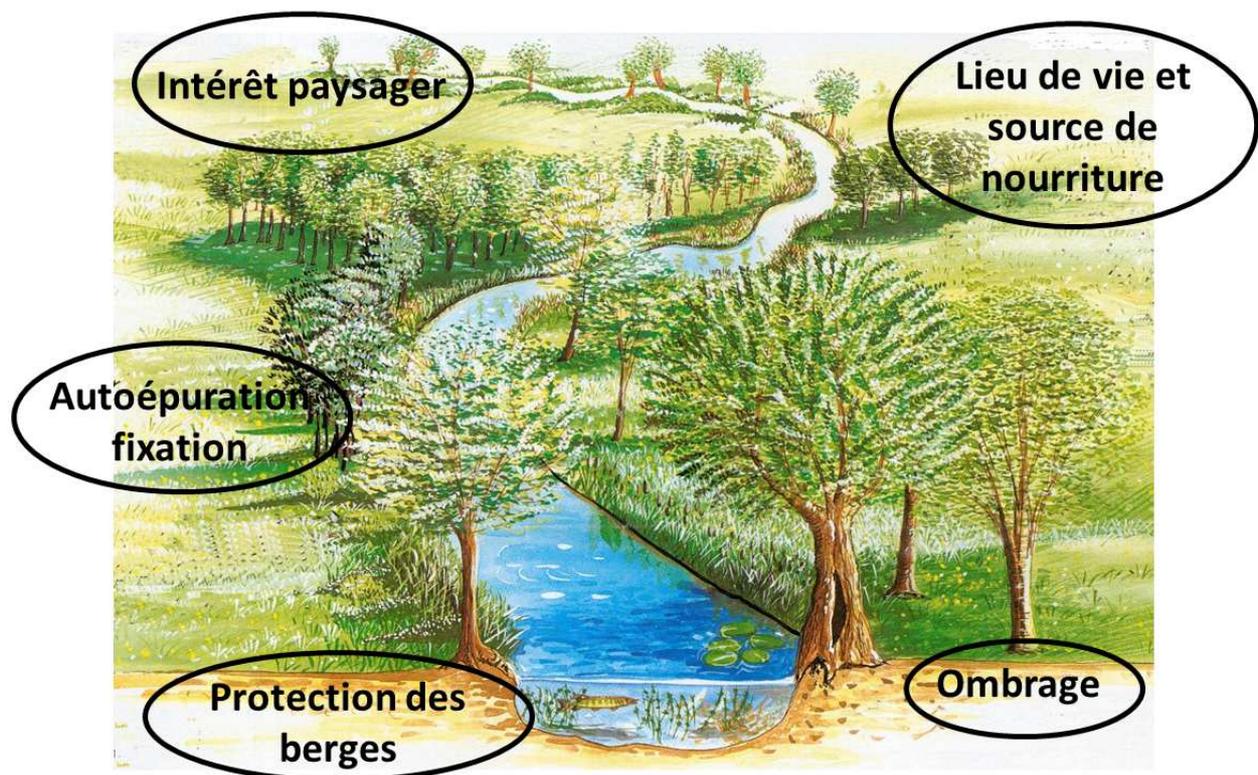
#### 1. Reconstitution des ripisylves par plantation

##### Pourquoi réimplanter la ripisylve en bord de cours d'eau ?

Les principaux rôles de la ripisylve :



- |                                     |  |   |
|-------------------------------------|--|---|
| 1 – Effet d'ombrage                 | 5 – Permet l'infiltration des eaux superficielles          |   |
| 2 – filtration des éléments dissous | 6 – Maintien des berges                                    | 9 – Repère pour la faune (effet corridor) |
| 3 – Ralentit le courant             | 7 – espace de transition (milieu terrestre et aquatique)   | 10 – fil conducteur dans la vallée        |
| 4 – Attenu la violence des crues    | 8 – Lieu d'alimentation, d'abris et espace de reproduction |   |



### Propriété mécanique sur les berges et la dynamique fluviale :

L'enracinement en profondeur des arbres et arbustes constituant la ripisylve permet le bon maintien des berges. Les racines des arbres fixent les berges, limitant ainsi l'érosion. Cependant, toutes les essences d'arbres ne sont pas adaptées. Par exemple, le peuplier sera à éviter en bordure de cours d'eau. En effet, il aura tendance à développer ses racines plutôt en surface et à être rapidement déstabilisé par la rivière, contrairement au saule, à l'aulne ou au frêne, qui ont un enracinement en profondeur.

La ripisylve offre des "obstacles" à la rivière et dissipe ainsi sa force, limitant l'érosion excessive. Pendant les crues, les végétaux freinent l'eau, ils brisent le courant et protègent les berges d'une érosion trop forte.

### Qualité biologique :

La ripisylve permet de former un couloir naturel qui constitue un refuge, une zone de chasse et de déplacement pour de nombreuses espèces. Les systèmes racinaires immergés en pied de berge permettent de créer également des zones favorables au repos, à l'alimentation et à la reproduction d'espèces aquatiques (larves de petits invertébrés, algues, mollusques, serpents, poissons, agnathes, écrevisses, etc...)

Par ailleurs, la diversification de la végétation rivulaire joue un rôle de rempart contre les maladies (*ex: Phytophthora, Chalarosa*) et le développement d'espèces végétales exotiques (Jussies, renouées, balsamines...).

**L'ombrage** qu'elle procure permet de limiter le réchauffement des eaux (préjudiciable à certaines espèces aquatiques) et de réduire l'eutrophisation (développement de végétaux lié à l'arrivée de polluants... notamment nitrate et phosphore), phénomène parfois responsable de mortalités piscicoles par baisse des taux d'oxygène dans l'eau.

### Qualité chimique de l'eau :

Les ripisylves contribuent non seulement à la bonne qualité biologique du milieu en diversifiant les habitats mais permettent aussi de filtrer une partie des éléments polluants. En effet la végétation ainsi que la faune qu'elles abritent, concourent à bloquer puis « digérer » une partie de la pollution qui transite.

Pour le maintien ou l'amélioration de l'état des cours d'eau, la ripisylve doit être maintenue et développée puisqu'elle joue, de façon totalement gratuite, le même rôle qu'une grande station d'épuration extensive. Aussi, une ripisylve en bonne santé augmentera la capacité auto épuratoire du milieu.

### Valeur paysagère :

La juxtaposition des ripisylves avec des milieux ouverts crée des paysages plus variés et plus colorés. Elle contribue à l'amélioration du caractère des territoires.

### Programme d'entretien des plantations :

Les espèces employées pour la végétalisation sont, pour la plupart, des essences indigènes présentes sur le site et adaptées aux conditions environnementales du milieu (hydrométrie, climat, nature du sol, etc.). Les travaux ont été réalisés à partir d'un schéma d'implantation adapté pour le développement d'une ripisylve équilibrée.

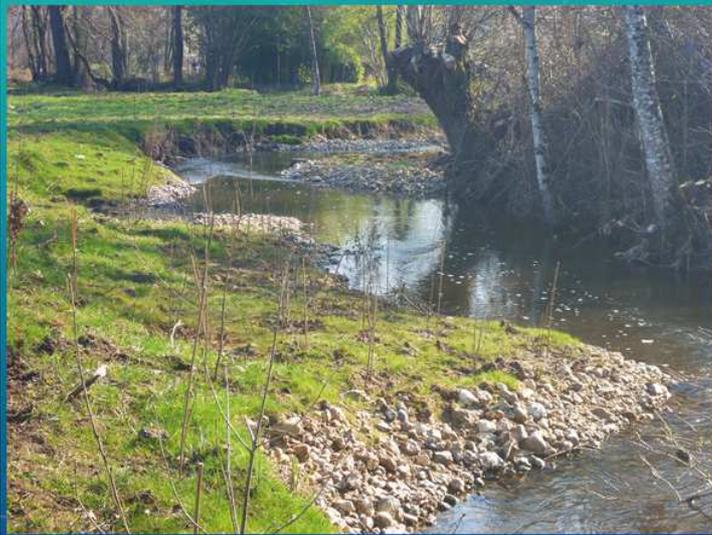
Les travaux de plantations sur les terrains privés ont été entrepris avec l'accord préalable des propriétaires riverains. Dans ce cas, des conventions ont été établies entre le propriétaire et le syndicat afin d'assurer une garantie supplémentaire et se préserver ainsi d'éventuelles coupes à blanc.

Le choix des sites correspond essentiellement aux linéaires de cours d'eau ayant fait l'objet de restaurations hydromorphologiques (La Bresme au « Grand Cimetière » et au droit du « Moulin à Tan », ainsi que la Garande au « Chauffours » et « La Girardière-Chesnay »).

Afin de pérenniser ces interventions et d'accompagner le milieu à l'état d'équilibre, les plantations ont fait l'objet d'un entretien (détourage/arrosage). Les plants sont suivis régulièrement par le syndicat et l'ANVAL veille au remplacement des plants morts dans le cadre de la garantie de reprise du précédent marché de travaux (garantie également demandée dans l'établissement de devis).

Les travaux d'entretien ont porté sur 2,5 km de cours d'eau :

Cours d'eau	Localisation	Travaux réalisés par	Linéaire de berges entretenues	Linéaire par cours d'eau
La Bresme	Le Grand Cimetière à Pernay	Syndicat Mixte ANVAL	715m	1 165m
	Le Moulin à Tan à Luynes		450m	
La Garande	Les Chauffours à Pernay		460m	460m
	La Girardière à Ambillou		540m	540m



La Bresme, Commune de LUYNES, Le Moulin à Tan



La Bresme, Commune de LUYNES, Le Moulin à Tan



La Bresme, Commune de PERNAY, Le Grand Cimetière



La Bresme, Commune de PERNAY, Le Grand Cimetière



La Garande, Commune de PERNAY, Les Chauffours



La Garande, Commune d'AMBILLOU, La Girardière

Les travaux d'entretien et de remplacement de plants ont été réalisés par l'association - chantier d'insertion « SOLUTIV'EMPLOI »

## B. Travaux de restauration hydromorphologique

Dans le cadre du contrat territorial de restauration de la Bresme et ses affluents, des travaux de restauration de la morphologie du lit des cours d'eau ont été réalisés en 2021 (opérations de restauration de la morphologie du lit de la Boire).

Comme le stipule l'arrêté préfectoral du 3 novembre 2016, tous ces travaux sont autorisés conformément à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 et au mémoire justifiant l'intérêt général des travaux.

Les travaux ont été réalisés entre début novembre et décembre 2021 par la SAS « Varvoux T.P.F. », entreprise titulaire des lots 3 et 4 du marché de travaux en cours.

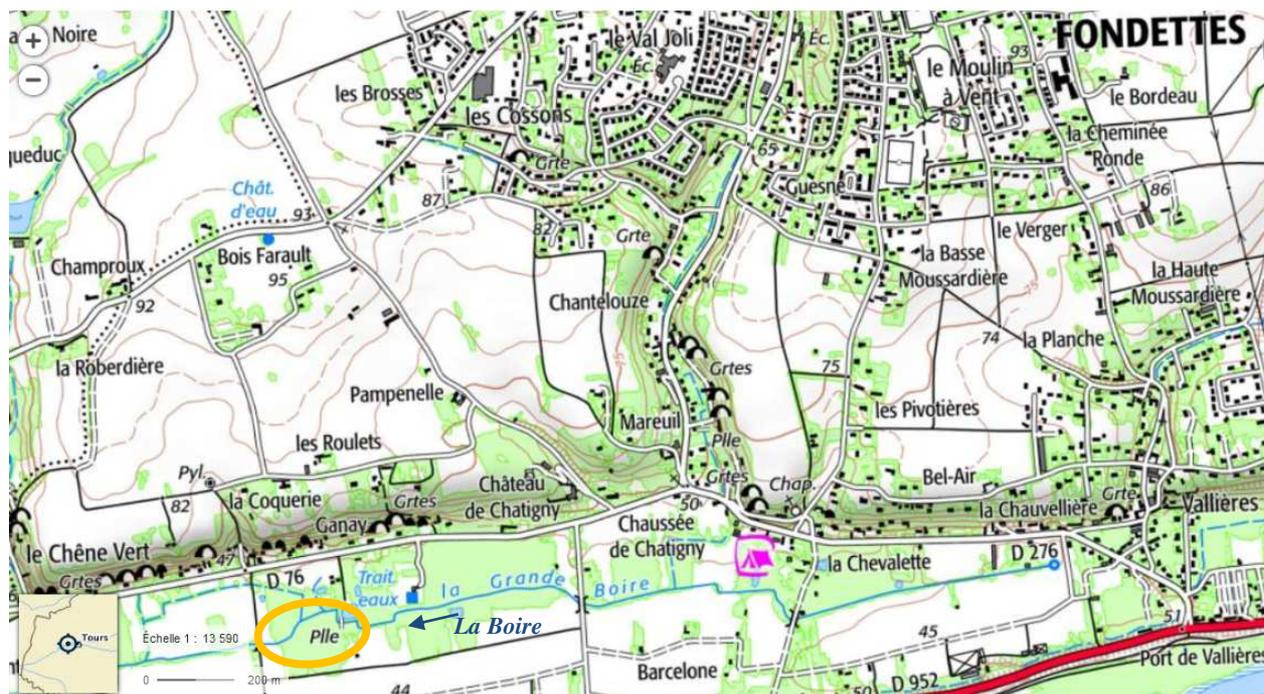
La maîtrise d'œuvre a été assurée en régie par le technicien du syndicat. Sur l'ensemble des milieux restaurés, le technicien s'est occupé de :

- Réaliser les campagnes prospectives de terrain pour la préparation travaux (création des accès notamment et production de documents techniques simplifiés à l'attention du responsable d'exploitation et du chauffeur de pelle de l'entreprise).
- La création de plans de situation, schémas et croquis des aménagements à réaliser... (cours d'eau et création d'une mare)
- La notification du marché auprès des entreprises retenues (Environnement 41 pour les lots 1 et 2 ; Varvoux TPF pour les lots 3 et 4).
- La concertation avec les propriétaires riverains. Rédaction et envoi des courriers auprès des riverains à propos de la mise en œuvre des actions du CT Bresme (courriers d'informations, gestion et animation des rendez-vous avec les propriétaires concernés par les travaux. Demande d'autorisation de stockage temporaire sur des terrains privés).
- La remobilisation de l'entreprise pour faire en sorte que les travaux soient réalisés sur 2021 comme prévu dans le bon de commande signé des deux parties. De multiples relances ont été adressées à l'entreprise VARVOUX pour la mise en route du chantier de restauration de la Boire.
- L'organisation des réunions de préparation et de suivi des chantiers avec les entreprises et riverains.
- La gestion et le suivi des travaux (Supervisions/conduite de travaux, mesures, marquages, modifications, gestion des stocks de matériaux et établissement des décomptes au fur et à mesure de l'avancement des chantiers). NB : Le rendu des travaux effectués par l'entreprise Varvoux n'a pas permis de répondre suffisamment aux exigences de départ (non respect des consignes données pour la rehausse de ligne d'eau, la création d'une dynamique d'écoulement par pincement plutôt que pente/radier et le façonnage de banquettes moins hautes que sur le site de restauré en 2020).
- La gestion du relationnel sur le chantier avec les badauds, élus et riverains.
- La commande des mélanges grainiers et l'ensemencement des sites après travaux de terrassement (berges et banquettes).

**Cette campagne de travaux a concerné 1 site détaillé en page suivante !**

**Restauration de la Boire au lieu dit « Ganay sud / les Chênes verts » à Fondettes**

➤ **Site n°1 : Renaturation du lit mineur de la Boire à Fondettes**



**Zone d'emprise, Ganay sud, Commune de Fondettes.**

La zone de chantier se situe à proximité du bourg de Fondettes (orientation au sud) et concerne un linéaire de 350 mètres de rivière renaturée.

La Boire fait partie des milieux aquatiques ayant été fortement modifiés par l'Homme (réseau hydrographique tracé au cordeau ; sur-largeur généralisée avec envasement important ; Faible maintien des berges et absence d'ombrage assuré naturellement par la présence d'une ripisylve... phénomènes ayant pour conséquence l'appauvrissement généralisé de la vie aquatique).

Jadis, le milieu aquatique de la Boire devait ressembler à une vaste zone humide dans laquelle s'écoulait un petit ruisseau de plaine (ex : un marais). Afin de mettre en culture ces surfaces, la zone humide a été drainée et les ruisseaux collecteurs ont été canalisés pour s'affranchir des débordements réguliers dans la plaine d'inondation (curages et rectification). Outre la perte de diversité biologique engendrée par cette banalisation des cours d'eau et zones humides, le surcreusement et la sur-largeur des lits remaniés ont eu pour conséquences d'accélérer le passage de l'eau vers l'aval en période de crue et de favoriser le dépôt de sédiments vaseux en période de moyennes et basses eaux.

Pour corriger en partie ces altérations, les actions entreprises en 2021 ont permis de diversifier les écoulements des eaux afin de retrouver une mosaïque d'habitats dans le lit du ruisseau. Les travaux ont consisté à :

- Désenvaser une partie de la largeur du canal et faire ressuyer cette vase avant de la réutiliser dans la confection de banquettes,
- Pincer la lame d'eau en l'apport des matériaux argileux et minéraux (reconstitution du matelas alluvial par recharge granulométrique),
- Reconstituer une sinuosité adaptée au débit de la Boire (ruisseau de Chantelouze) et aux caractéristiques physiques des cours d'eaux de grandes plaines.

**Etat des lieux Avant travaux (Hauteur moyenne de vase = 1m) :**



Envasement important - Faible lame d'eau (absence de ripisylve)



Surlargeur / Lit uniforme



Lit uniforme et surdimensionné (Mauvaise gestion de la ripisylve : coupe à blanc)



Aperçu des vases retirées



Gabarit du lit uniforme et surdimensionné



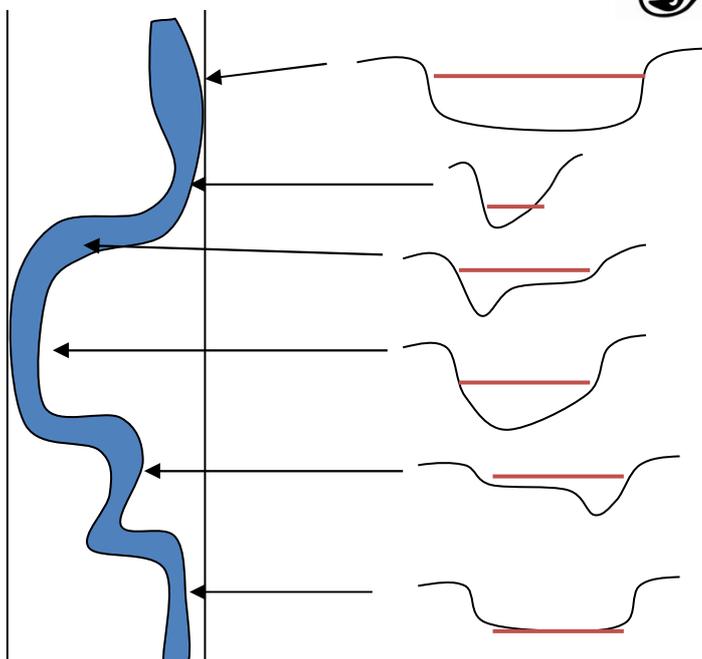
Faible diversité des écoulements et des habitats

## Descriptif des travaux :

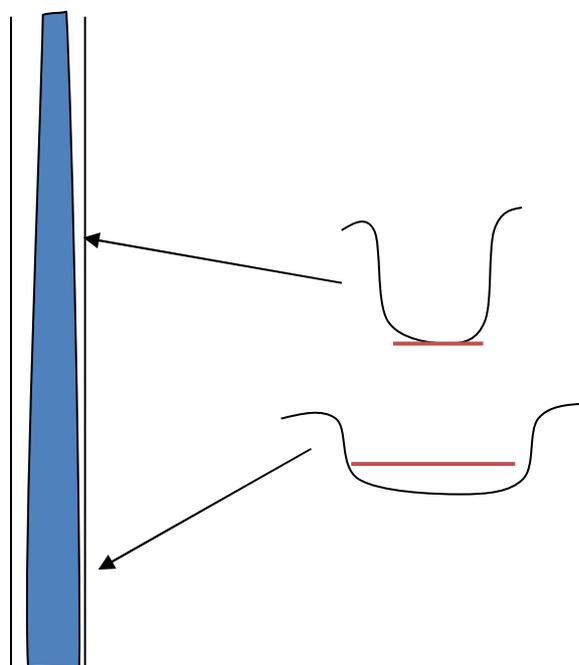
### Pour mettre en valeur la Boire...

Les travaux ont consisté à rétrécir/pincer le lit d'étiage par la création de banquettes végétalisées. Les banquettes, d'une hauteur comprise entre 50 et 90 cm, ont permis de réduire le lit d'écoulement plein bord d'une largeur de 7 à 3 m (faciès radier). Un lit d'étiage a été façonné lors de la reconstitution de la couche d'armure par l'apport de matériaux minéraux (granulométrie diversifiée en taille), et l'accentuation/reconstitution des changements d'inflexion du cours d'eau (vue en plan).

Cours d'eau à faciès d'écoulements diversifiés  
(État recherché / niveau d'ambition élevé)



Cours d'eau à faciès d'écoulement uniforme  
(État avant travaux de restauration de la Bresme)



### Granulométrie apportée sur le chantier



AVANT (avril 2012) ou PENDANT



APRÈS (décembre 2021)



décembre 2021

## **Préparation des chantiers 2022 / Rédaction des dossiers règlementaires :**

### **Pernay / Ambillou**

#### **Travaux de renaturation du cours**

Restauration morphologique du lit de la Bresme et du Braineau sur les communes de Pernay et d'Ambillou (lieux-dits : Garget et la Petite Harteloire).

Dans le cadre du Contrat Territorial de Restauration de la Bresme avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la région Centre-Val de Loire et le conseil départemental d'Indre et Loire, le Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire a élaboré un dossier d'enquête publique préalable à la Déclaration d'Intérêt Général définissant un ensemble d'actions inscrites à au contrat territorial.

Ces actions définies selon un plan quinquennal doivent répondre à plusieurs objectifs de gestion visant in fine à l'atteinte ou la conservation du bon état écologique de la masse d'eau du bassin versant de la Bresme en visant plus spécifiquement à:

- Restaurer la morphologie du lit mineur, les biotopes et biocénoses (restauration des faciès d'écoulements et de la diversité granulométrique des fonds ; amélioration du potentiel d'accueil des espèces aquatiques attendues sur ces habitats restaurés),
- Améliorer la connectivité latérale (retrouver un lit majeur plus fonctionnel sur les petites et moyennes crues ; favoriser le maintien de l'eau dans la nappe d'accompagnement des cours d'eau en période d'étiage ; recréer une zone de transition naturelle douce entre le milieu aquatique et terrestre...).
- Entretien la ripisylve des cours d'eau.

#### **Problématique :**

Au cours des dernières décennies, voire parfois des derniers siècles, la Bresme et ses affluents ont fait l'objet d'interventions lourdes comme le recalibrage, le redressement, le curage, l'édification d'ouvrages barrant les écoulements... Aujourd'hui, ces interventions sont en grande partie à l'origine d'une succession de dysfonctionnements hydrauliques, biologiques et écologiques :

- les cours d'eau sont devenus plus sensibles aux évènements climatiques et les risques d'inondations se sont aggravés ;
- les problèmes d'érosion se sont accentués (enfouissement du lit, déplacement rapide des berges...). Le matelas alluvial ou « couche d'armure » a été retiré du lit lors des campagnes de curage.
- l'élargissement démesuré du lit provoque une homogénéisation des écoulements devenus relativement lents et peu profonds, surtout en période d'étiage. Ce ralentissement des courants accentue les problèmes de colmatage des lits.
- l'uniformisation du substrat et la faible profondeur de la lame d'eau entraîne un réchauffement des eaux et une réduction des capacités d'autoépuration de la rivière ;
- l'homogénéisation des écoulements et des habitats a fortement réduit les capacités d'accueils biologiques des cours d'eau.

Les interventions dites « douces » comme la restauration du lit et des berges, partent d'une réflexion sur la morphologie actuelle du lit du cours d'eau et visent à rétablir une dynamique permettant de retrouver une diversité naturelle et biogène.

Le résultat doit diminuer le colmatage du lit au profit de la mise en place d'atterrissements latéraux par exemple (pincement du cours d'eau) et ainsi favoriser naturellement l'auto-curage.

Après intervention, les cours d'eau ne doivent plus faire apparaître la roche mère ou le substrat vaseux. Ils doivent retrouver une alternance de faciès découlement en période de basses eaux (fosse/radier/fosse/radier).

Le fait de recréer des faciès d'écoulement diversifiés favorise non seulement la diversité des habitats biologiques, mais aussi un temps de rétention plus important de l'eau dans le cours d'eau (effet tampon recherché en période de crue). L'eau sera davantage freinée tout au long du parcours restauré, ce qui amortira les pics de crues (non détectable pour les grosses crues et les linéaires avals éloignés).

Le fait de reconstituer ou ré-engraisser le matelas alluvial de la rivière permettra d'éviter à celle-ci de s'inciser, de favoriser l'oxygénation et le rafraîchissement des eaux. Une amélioration des capacités auto-épurations est également attendue.

### **Description des actions :**

#### **Modification du projet initial de renaturation prévu dans la DIG**

Après repérage sur le terrain et échanges avec les propriétaires riverains quelques modifications ont été apportées :

- Linéaire revu à la baisse (1.080 ml au lieu de 1.770 ml) ;
- Linéaire légèrement décalé en amont du moulin Garget pour renaturer un linéaire continu de cours d'eau ;
- Reconnexion d'un ancien méandre (env. 120 ml) en lieu et place des travaux de recharge sur le secteur de cours d'eau « rectifié ».

Une pêche de sauvegarde est prévue sur le linéaire « rectifié » avant la mise en eau de l'ancien méandre et sa reconnexion.

Pour ce qui concerne la nature des travaux, il s'agit toujours de travaux de retalutage de berges et de recharge granulométrique comme prévus initialement.

Les différences portent en effet sur un nouveau linéaire de 310 ml, étant précisé que le linéaire global de restauration sera inférieur à ce que prévoit la DIG (1.080 ml contre 1.770 ml).

La reconnexion de l'ancien méandre n'était pas prévue car le bureau d'études ne l'avait certainement pas repéré lors de son passage sur le terrain. Cette reconnexion nous permet d'avoir une ambition de restauration écologique bien supérieure sans pour autant changer la nature des travaux envisagés (retalutage des berges et recharge granulométrique).

Le gabarit de l'ancien méandre correspond au gabarit historique du cours d'eau et nous servira de référence pour le dimensionnement des travaux.

Concernant l'ancien méandre, les travaux consisteront à :

- enlever les embâcles présents dans le lit mineur et susceptibles de gêner le bon écoulement de l'eau ;
- enlever le surplus de matières organiques qui se sont accumulées avec le temps dans le fond du lit (boisement alluvial) pour reformer les fosses ;

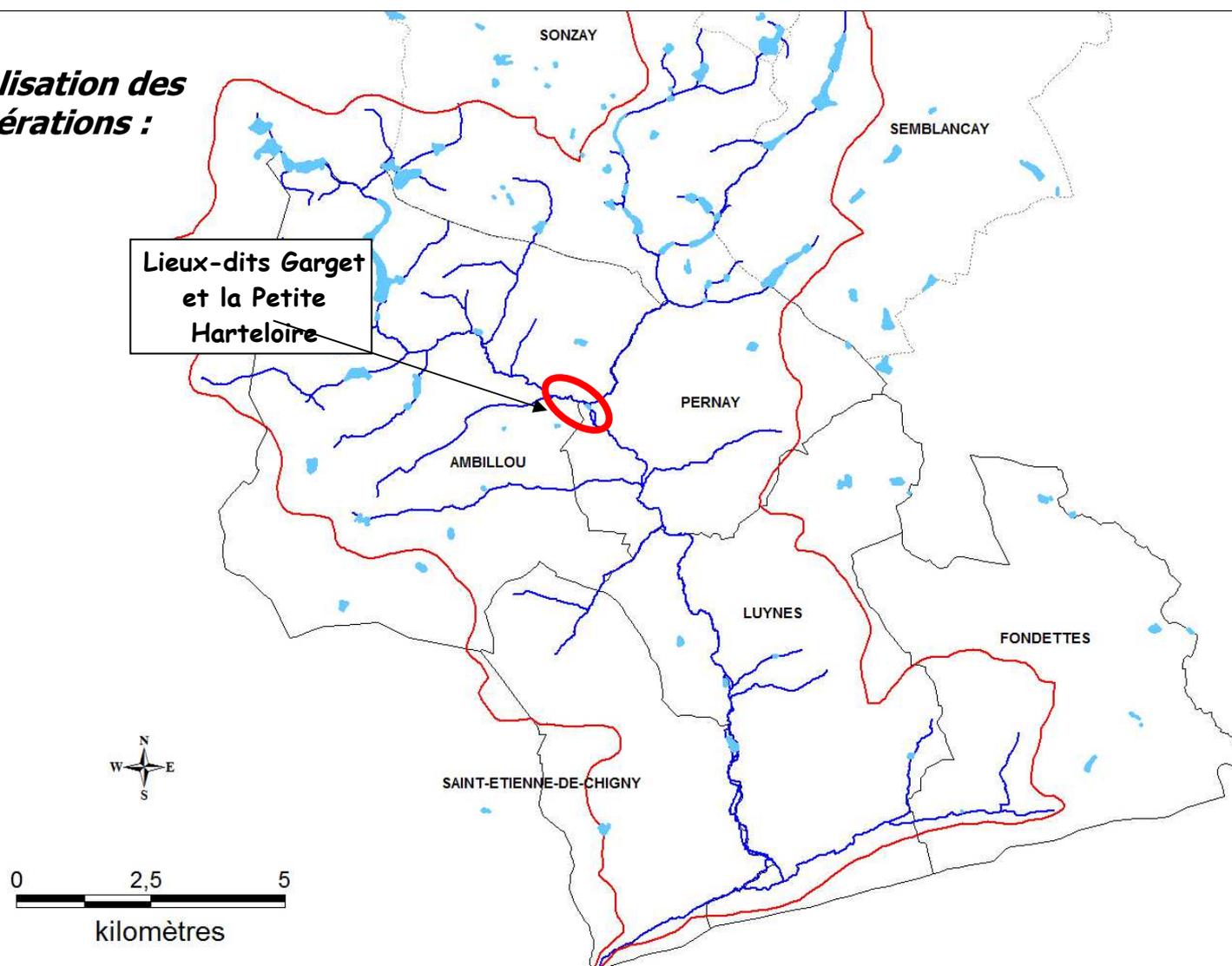
- et recharger le bras en matériaux pierreux pour reconstituer son armure et diversifier les faciès d'écoulement (alternance radiers/fosses).

Les opérations menées par l'ANVAL s'inscrivent dans le cadre d'un marché de travaux à bon de commande.

Les opérations consisteront à :

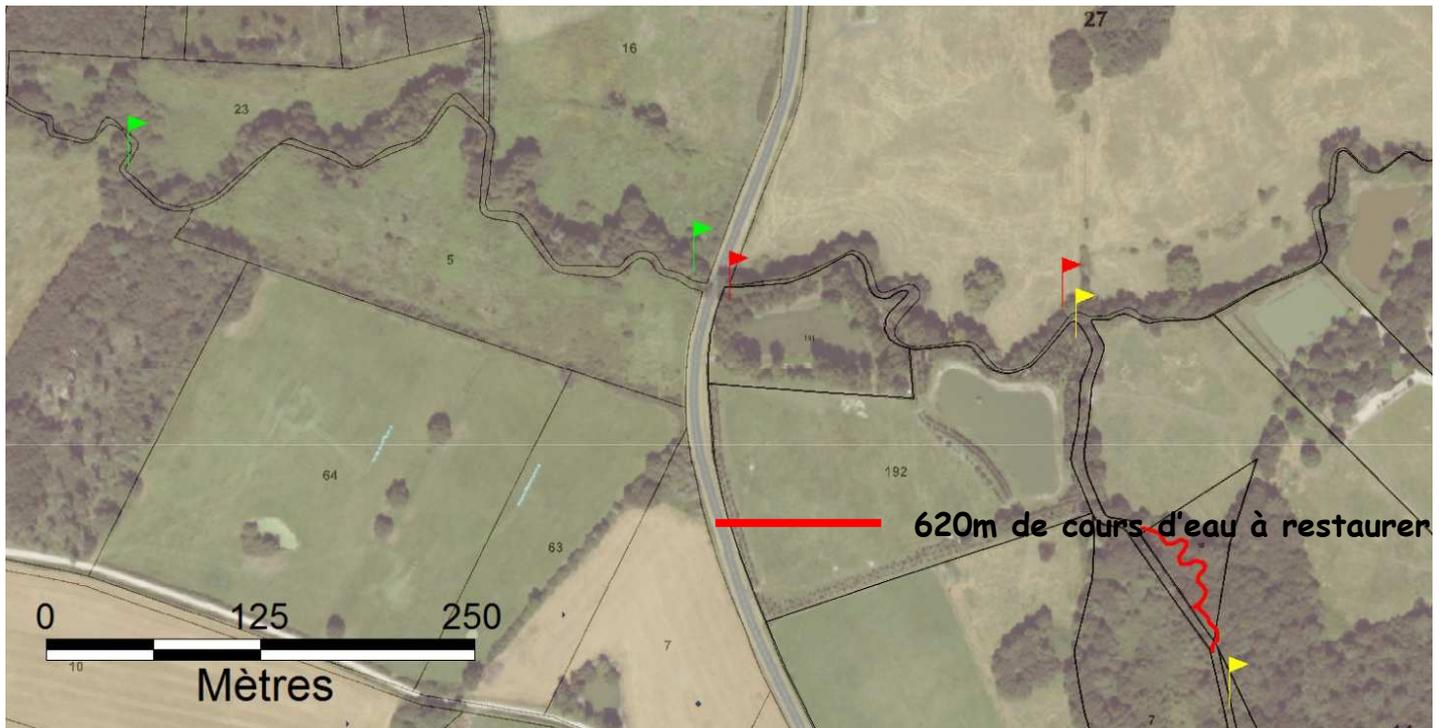
- Communiquer avec les interlocuteurs locaux (élus, propriétaires riverains),
- Créer les accès pour les engins (abattage et évacuation des arbres gênant les accès au cours d'eau et la mise en œuvre des matériaux),
- Réaliser les travaux de terrassement type « confection de banquette » à partir de matériaux issus du retalutage des berges et de matériaux pierreux (apport).
- Réaliser les travaux de terrassement pour reconnecter un ancien méandre (122 ml) avec comblement partiel de la portion « rectifiée » du cours d'eau après dérivation (cf. zone jaune ci-dessous).
- Amener à pied d'œuvre et placer les matériaux nécessaires pour reconstituer le lit (recharge granulométrique),

### **Localisation des opérations :**



**Les trois zones de travaux (de l'aval vers l'amont) :**

- Zone jaune (Bresme – de la confluence avec le Braineau jusqu'au lieu-dit Garget) : 310 ml
- Zone rouge (Braineau de la D6 jusqu'à la confluence avec la Bresme) : 310 ml
- Zone verte (Braineau – partie en amont de la D6) : 460 ml



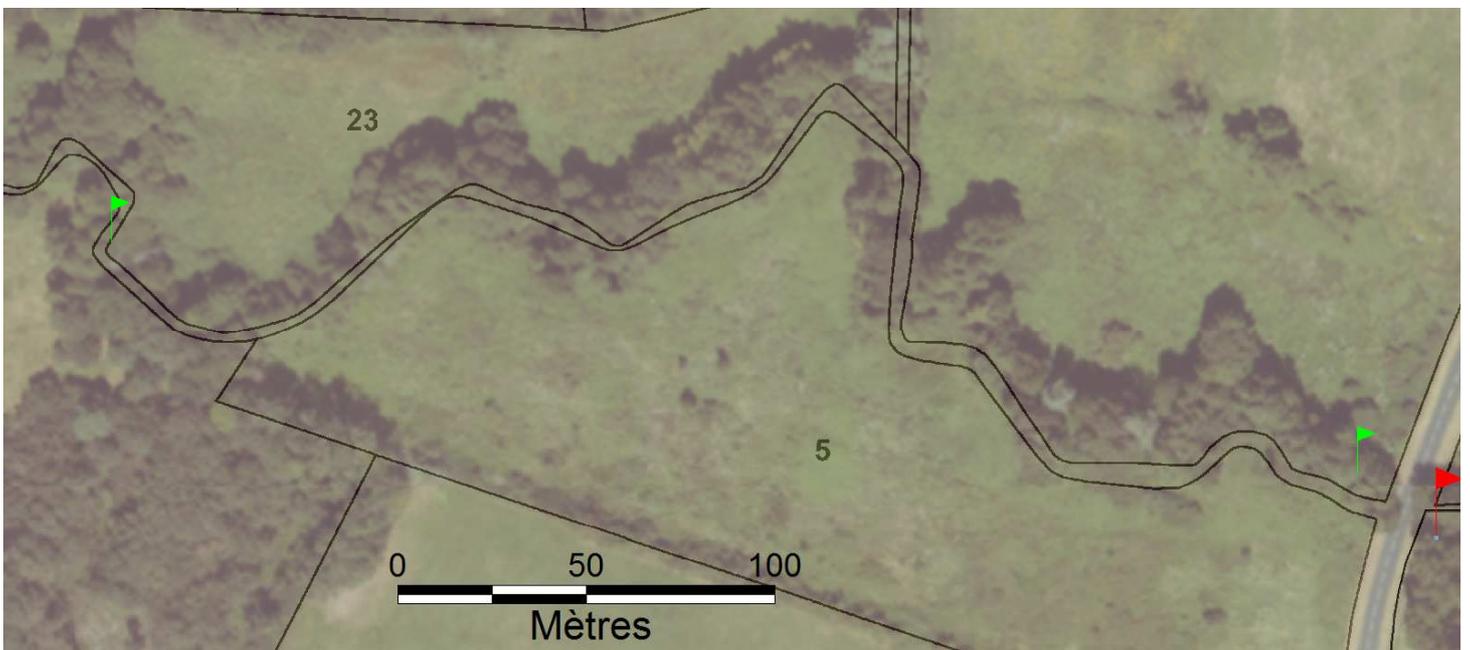
**Zone jaune (Bresme – de la confluence avec le Braineau jusqu’au lieu-dit Garget) :**  
**310 ml**



**Zone rouge (Braineau de la D6 jusqu'à la confluence avec la Bresme) : 310 ml**



**Zone verte (Braineau – partie en amont de la D6) : 460 ml**



## Maitrise d'ouvrage / Maitrise d'œuvre / Réalisation des travaux :

Les travaux seront réalisés en 2022 sous maitrise d'ouvrage du Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire par :

- L'entreprise Environnement 41 qui a été retenue dans le cadre du marché public associé aux travaux. Les travaux devront être effectués dans les règles de l'art tel que définis par le cahier des clauses techniques particulières.
- Les techniciens rivières de l'ANVAL en tant que maître d'œuvre.

### C. Étude bilan et prospective sur le bassin de la Bresme

Le technicien de la Bresme s'est chargé de rédiger les pièces du dossier de consultation pour la réalisation d'un bilan évaluatif du contrat territorial de la Bresme 2017-2021 et une étude préalable à l'élaboration d'un nouveau programme d'actions (État des lieux/diagnostic multithématiques et propositions d'actions pour la mise en valeur et la préservation du patrimoine naturel de la Bresme et ses affluents).

Après vérification du cahier des charges par les membres du comité de pilotage du contrat, consultation de plusieurs sociétés d'études et analyse des offres du marché de prestations intellectuelles, le Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL) a missionné la société Aquascop biologie (49), spécialisé en expertise des milieux aquatiques, pour réaliser le bilan des actions menées entre 2017 et 2021 dans le cadre du contrat territorial pour la restauration de la Bresme. Ce contrat avait pour objectif d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du territoire.

L'étude prévue se décompose en 3 parties :

- Tranche ferme : Etude bilan évaluative du Contrat Territorial Bresme (2017-2021)
- Tranche optionnelle n°1 : Phase 3 stratégie et programme d'actions
- Tranche optionnelle n°2 : Dossiers règlementaires

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'affermir en cours de marché les deux tranches optionnelles.

## ÉTUDE BILAN ET PROSPECTIVE SUR LE BASSIN DE LA BRESME

- **Élaboration du cahier des charges préalable à la consultation des bureaux d'études pour le bilan du CT Bresme 2017-2021 et le diagnostic partagé de la masse d'eau.**
- **Consultation des sociétés et analyses des offres avant contractualisation avec AQUASCOP.**



## **D. Suivi et surveillance.**

Un suivi est réalisé tout au long de l'année sur tous les cours d'eau gérés, dans le but de suivre l'évolution des cours d'eau, des aménagements réalisés, de répondre au mieux aux demandes des riverains et élus locaux, de constater les pollutions, de repérer les zones à risques ou des secteurs à fort potentiel, ... .

La sensibilisation et le dialogue avec les riverains constituent une part importante du travail de surveillance.

## **E. Veille technique, conseils et montage de dossiers.**

Pour toute demande d'un riverain, élu délégué du syndicat ou élu local, concernant un problème hydraulique ou d'entretien ponctuel et d'intérêt particulier, le technicien se tient à disposition et se déplace sur site pour constater le(s) problèmes mentionnés, conseiller, orienter, trouver des solutions techniques et les estimer financièrement, monter les dossiers Police de l'Eau si nécessaire, voire envisager la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre sur certains travaux pour lesquels l'ANVAL est compétent.

## **III. Communication autour des projets mis en œuvre par le syndicat**

### **A. Animation nature**

- Aucune animation ne s'est déroulée sur l'année 2021.

### **B. Autres actions de communication et développement d'outils support**

- Création d'une trame de présentation des photos de restitutions des actions (ex : avant/après intervention)

## **IV. Actions transversales**

### **JANVIER / FEVRIER**

- Réunion à l'initiative d'un riverain afin de constater la dégradation d'une petite crépine et d'un tuyau de pompage malencontreusement abimé par l'entreprise Varvoux lors des derniers travaux d'arrachage de la Jussie sur la Boire au droit de la poste de Luynes. Le technicien s'est procuré le matériel nécessaire afin de remplacer le tuyau PVC et la crépine d'aspiration.
- Sollicitation et animation d'une réunion de terrain auprès de propriétaires riverains mécontents des travaux d'effacement réalisés au Moulin à Tan.
- Rendez-vous avec le propriétaire des prairies au droit du site de l'ancien moulin à Tan pour conventionnement « plantation d'une ripisylve » (Luynes/Saint Etienne de Chigny)
- Veille informative auprès de Monsieur le Maire de Pernay à propos des remblais et tas de bois laissés en Bord de Bresme par la société SOGEA en charge des travaux d'agrandissement de la STEP de Pernay



### MARS/AVRIL/MAI

- Transmission d'informations sur le réseau hydrographique du bassin de la Bresme auprès des services techniques de Fondettes dans le cadre de la constitution d'un dossier « ville fleurie ».
- Consultation de prestataires, mise en oeuvre et suivi des chantiers d'arrachage manuel de la jussie sur la Boire et la Bresme à Luynes (intervention manuelle à Luynes et SEDC ; mécanique avec le bateau faucardeur de Tours métropole)



*Bresme à l'Île Buda*



*Boire de Luynes*

- Suivi des reprises végétatives sur les sites ayant fait l'objet d'une reconstitution de la ripisylve (Moulin à Tan ; Grand cimetière ; les Chauffours et la Girardière). **Inventaire des besoins en remplacement de plants et utilisation des garanties de reprise végétative.** Réception des chantiers de plantation et application des garanties sur les sites nécessitant des remplacements de sujet.
- Participation aux réunions de la commission consultative paritaire du CDG37 (réunion en tant que membre suppléant)

### JUIN/JUILLET/AOUT

- Suivi des travaux d'entretien (**détourage, arrosage**) des plantations effectuées sur les différents sites restaurés par l'ANVAL (prestataire : Association Solutiv'Emploi)

- Travail de préfiguration liée au dernier site de restauration hydromorphologique sur le Braisneau et la Bresme à Pernay/Ambillou (Animation foncière et définition des emprises géographiques). Transmission des informations existantes et passage de la gestion de projet /maîtrise d'œuvre auprès du collègue technicien Vincent LEVEQUE.
- Préparation et envoi des courriers d'information aux propriétaires riverains en prévision du chantier de restauration morphologique de la Boire à Fondettes (Phase n°2). Gestion des accès et des zones de stockage de matériaux alluvionnaires (autorisation des propriétaires)
- Relationnel avec les entreprises (difficultés d'organisation avec la SAS Varvoux TPF)

## SEPTEMBRE/OCTOBRE/NOVEMBRE/DECEMBRE

- Participation à un événement « Climat » organisé par TMVL. L'objectif de cet événement est d'informer, sensibiliser et mobiliser la population du **territoire sur ces 3 thématiques**.

« Par cet événement adressé au grand public TMVL a voulu :

- Expliquer aux habitants ce qu'est le dérèglement climatique : ses causes, ses conséquences
- Montrer les actions des forces vives du territoire pour : s'adapter aux effets du dérèglement climatique / réduire les émissions de gaz à effet de serre / améliorer la qualité de l'air
- Faire rêver les habitants à un futur vivable et désirable
- Changer les comportements

Tous les champs d'actions étaient ciblés : bâtiments, énergie, mobilité, ressource en eau, déchets, économie circulaire, circuits courts, alimentation, agriculture... Mais aussi éducation, culture, santé, expérimentations, etc. C'est dans ce contexte que l'ANVAL est venu présenter les actions des syndicats de rivière en résonance avec le climat ».

## V. Traitement des données cartographiques

En 2021, une mise à jour des données utilisées dans le logiciel d'information géographique a été réalisée (données cadastrales essentiellement)

## VI. Les journées de formation

- Participation aux journées techniques ou réunions de travail organisées par l'Agence de l'eau, la Région Centre Val de Loire, le Conseil départemental, la DDT, la Chambre d'agriculture, la SEPANT, et le Forum des techniciens médiateurs de rivières au CPIE du Val de Gartempe, ...
- Formation-initiation à la modélisation hydraulique avec le logiciel HEC-RAS.

## VII. Gestion administrative / technico-administrative

- ☞ Rapport d'activités 2020 (rédaction et transmission au président de l'ANVAL).
- ☞ Rédaction des mémoires explicatifs et préparation des demandes d'aide financière.
- ☞ Préparation et participation aux réunions liées au fonctionnement du syndicat (bureau, comité syndical, orientations budgétaires, vote du budget, présentation des réalisations, ...)
- ☞ Préparation et participation aux différents comités, COTECH / COPIL.
- ☞ Détails estimatifs et quantitatifs / Devis / Suivi et relais des factures auprès du service comptable de la mairie.
- ☞ Dossiers de solde d'opérations 2020
- ☞ Demande de prolongations d'aides financières.
- ☞ Demande d'aide financière pour l'animation et la communication.
- ☞ Courrier d'information travaux aux propriétaires riverains concernés.
- ☞ Maintenance informatique.

## VIII. Calendrier prévisionnel 2022

- **1<sup>er</sup> trimestre :**

Lancement et suivi de l'étude bilan du contrat Bresme 2017-2021

Préparation et présentation du bilan annuel du contrat territorial de restauration de la Bresme et ses affluents (présentation des actions réalisées, en cours et à venir

Débat d'Orientation Budgétaire, préparation du budget prévisionnel 2022

Finalisation et réception des dernières opérations du CT Bresme 2017-2021.

- **2<sup>ème</sup> trimestre :**

Vote du budget de l'ANVAL

Concertation/Médiation avec les propriétaires concernés par les travaux des différents contrats territoriaux.

Suivi des opérations de gestion des plantes exotiques (Jussie) et d'entretien des plantation réalisées.

Rédactions des dossiers de solde d'actions réalisées (dernière année du CT Bresme)

Concertation/Médiation avec les propriétaires concernés par les travaux des différents contrats territoriaux

Préparation des chantier de restauration hydromorphologique sur le Braineau et la Bresme (Communes de Pernay et d'Ambillou)

Dimensionnement des travaux, études des accès chantier et des particularités techniques propres à chaque site / Définition d'un calendrier prévisionnel des chantiers estivaux avec les entreprises retenues après notifications dans le cadre du MAPA accord cadre à bon de commande

- **3<sup>ème</sup> trimestre :**

Préparation et dossier règlementaire Loi sur l'Eau pour le chantier de renaturation (Bresme et Braineau)

Suivi de l'étude bilan/prospective du CT Bresme 2017-2021

Mise en place des indicateurs de suivi après réalisation des travaux de restauration prévus dans le CT Bresme.

- **4<sup>ème</sup> trimestre :**

Bilan technique, social et financier du CTMA Bresme 2017-2021

Réponses aux sollicitations diverses et variées, en dehors des actions prévues dans les contrats territoriaux

## ANNEXE 1

**RE: Compte-rendu de réunion préparatoire au chantier de restauration de la Boire à Fondettes**

Martin LETELLIER <technicien2anval@ville-la-membrolle37.fr>

Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certains messages.

Envoyé : lun. 15/11/2021 10:10

À : VARVOUX TPF (contact@varvouxtpf.fr)

Cc : Guillou Michel (m.guillou@varvouxtpf.fr); responsableanval@ville-la-membrolle37.fr

Bonjour,

Dans la continuité du message vocal laissé ce vendredi 12 novembre, pouvez-vous nous informer du démarrage de ce chantier :

- Prévues sur la semaine du 18.10
- Reporté sur la semaine du 25.10
- Reporté à nouveau sur la semaine du 2.11
- Reporté définitivement à aujourd'hui lundi 15 novembre 2021

Merci SVP de nous tenir informé,

**Martin LETELLIER**

Technicien de rivières du Syndicat Mixte ANVAL

Mairie de La Membrolle-sur-Choisille

Place de l'Europe- CS 13 - 37390 La Membrolle-sur-Choisille

Téléphone : 02 47 41 21 28

Portable : 06 68 35 86 53

mail : [mletellier.anval@ville-la-membrolle37.fr](mailto:mletellier.anval@ville-la-membrolle37.fr)



**De :** Martin LETELLIER [mailto:technicien2anval@ville-la-membrolle37.fr]

**Envoyé :** jeudi 28 octobre 2021 15:28

**À :** VARVOUX TPF (contact@varvouxtpf.fr)

**Cc :** Guillou Michel (m.guillou@varvouxtpf.fr); responsableanval@ville-la-membrolle37.fr

**Objet :** Compte-rendu de réunion préparatoire au chantier de restauration de la Boire à Fondettes

Bonjour,

Étaient présents ce jeudi 28/10/21 :

- Monsieur LOZADA (propriétaire riverain autorisant le stockage provisoire des matériaux sur ses terres)
- Monsieur GUILLOU (responsable d'exploitation et conducteur de travaux de l'entreprise VARVOUX TPF)

- Monsieur LETELLIER (technicien rivière de l'ANVAL)

Cette réunion a permis d'étudier les accès, emprises et zones de placement pour à la bonne conduite du chantier. Le technicien a fourni toutes les indications à Monsieur GUILLOU afin qu'il puisse les transmettre à son tour au conducteur de pelle Monsieur GABLIN Mickaël.

Il a été convenu ce qui suit :

- La pelle arrivant **mardi 2 novembre sur site**, les informations seront données au conducteur de pelle ce jour-ci,
- Le conducteur devra se rendre, à quelques mètres de là, sur le tronçon (similaire) de boire ayant déjà fait l'objet d'une restauration en 2020 par l'entreprise VARVOUX (Hugues BERTIN). Il devra reproduire ce modèle de gabarit plein bord du cours d'eau présenté en veillant à ne pas réhausser la ligne d'eau (la marge de manœuvre se limite à 20 ou 25cm maximum, soit pas plus de 10 radiers/plats courants de 2,5cm). De façon général sur cette typologie de « cours d'eau », l'accentuation des vitesses d'écoulement attendue sur ces faciès sera majoritairement effectuer par mécanisme de pincement de la lame d'eau (imbrication des banquettes alternes).
- Le conducteur devra réaliser un pré-curage et la vase sera ensuite réutilisée lors de la confection des banquettes (entre 0,5 et 1m<sup>3</sup> de vase mouillée /mètre linéaire)
- Seule modification par rapport au modèle présenté, les banquettes devront pas être aussi hautes (cela est due au régalage de la vase sur les banquettes 100% argileuse lors du replis des engins). Par conséquent, les banquettes seront ici abaissées de 15 à 20cm et la vase sera réutilisée dans le noyau/cœur des banquette et non au-dessus. Si surplus de vase il y avait, celle-ci sera régalée dans la parcelle et non sur les banquettes.
- Une fois les cailloux mis en œuvre sur ce chantier, un passage complémentaire de 20-60mm sera réalisé sur le linéaire déjà restauré en 2020 (pincement localisé de la lame d'eau) +retrait d'un arbre couché.
- Une petite mare sera également créée en lieu et place de la zone de stockage des cailloux.
- L'entreprise VARVOUX avait prévu d'utiliser un tombereau à pneu pour le transport des matériaux sur le chemin communal et les parcelles situées dans l'emprise des travaux. Selon les conditions météo et la portance des sols, l'entreprise mettra à disposition son tombereau à chenille (morooka).
- Comme pour tous les chantiers la remise en état des voies de circulation est prévue.
- Pour assurer la communication entre les acteurs, le conducteur de pelle devra appeler le technicien au démarrage des travaux (Martin Letellier 06 68 35 86 53 ou Vincent LEVEQUE en mon absence 06 70 89 07 33) et par la suite en cas de besoin (imprévus, riverains mécontents, questionnements divers en lien avec le chantier).

Bien cordialement

**Martin LETELLIER**

Technicien de rivières du Syndicat Mixte ANVAL

Mairie de La Membrolle-sur-Choisille

Place de l'Europe- CS 13 - 37390 La Membrolle-sur-Choisille

Téléphone : 02 47 41 21 28

Portable : 06 68 35 86 53

mail : [mletellier.anval@ville-la-membrolle37.fr](mailto:mletellier.anval@ville-la-membrolle37.fr)

**De :** Martin LETELLIER [mailto:technicien2anval@ville-la-membrolle37.fr]  
**Envoyé :** mardi 26 octobre 2021 12:32  
**À :** VARVOUX TPF (contact@varvouxtpf.fr)  
**Cc :** Guillou Michel (m.guillou@varvouxtpf.fr); responsableanval@ville-la-membrolle37.fr  
**Objet :** TR: Etat des chantiers prévus dans le planning travaux ANVAL 2021

Bonjour,

Point avancement au 26.10.21 pour mémoire :

- **Ouvrages Pont Boutard** / coffrage réalisé le 20.10.21 pour les renforts latéraux dans la partie tunnel (actuellement en attente pour coulage du béton, retrait du batardeau et des produits de démolition du deversoir). En attente également pour la réfection de la façade nord et des voutes du pont.
- **Amont Pont Boutard** / Visite avec 2 entreprises pour mobilisation de matériel spécifique (Demande ANVAL pour 10 jours de pelle bras 12, 15 ou 24m avec chauffeur). Étude des possibilités d'interventions complémentaires avec Varvoux en attente (chargement et amenée à pied d'œuvre glaise+cailloux ; accès depuis l'autre rive pour la partie proche du pont ; concertation et calendrier commun entre les différentes entreprises).
- **Pré-curage, banquettes argile+noyau de vase et recharge à Fondettes** / En attente pelle 235 et tombereau (voir Morooka selon la météo)+moyens de chargement/transport argile depuis la plateforme TMVL. 2<sup>ème</sup> report de chantier pour une date de démarrage arrêtée par Varvoux au lundi 1<sup>er</sup> novembre. RDV le jeudi 28 octobre à 9h30 avec Varvoux+riverain mettant à dispo une zone de stockage à proximité du chantier (passage des consignes de l'ANVAL au responsable d'exploitation de Varvoux pour le transfert des informations au pelleteur lors du démarrage des travaux... Compte-rendu à suivre). **Possibilité de faire livrer les cailloux d'ors et déjà avant le démarrage des travaux...**

Restant dans l'attente d'un retour écrit SVP.

Bien cordialement

**Martin LETELLIER**

Technicien de rivières du Syndicat Mixte ANVAL

Mairie de La Membrolle-sur-Choisille

Place de l'Europe- CS 13 - 37390 La Membrolle-sur-Choisille

Téléphone : 02 47 41 21 28

Portable : 06 68 35 86 53

mail : [mletellier.anval@ville-la-membrolle37.fr](mailto:mletellier.anval@ville-la-membrolle37.fr)

**De :** Martin LETELLIER [mailto:technicien2anval@ville-la-membrolle37.fr]  
**Envoyé :** mardi 12 octobre 2021 11:14  
**À :** 'Michel GUILLOU'  
**Cc :** responsableanval@ville-la-membrolle37.fr  
**Objet :** RE: Etat des chantiers prévus dans le planning travaux ANVAL 2021

Bonjour Michel,

Peut-on faire un point sur les dates STP :

- **Chantier Boire Fondettes Lundi 18 ou mardi 19 octobre ? (Je dois savoir pour m'organiser avec les riverains)**
- Maçonnerie Pont Boutard ???

Hervé KORCIK de Scaph37 m'a rappelé hier soir pour me dire que sa pelle long bras (chenille marais) n'était pas disponible avant la fin du mois (sauf imprévus)...mais il est toujours disposé à nous (varvoux/anval) donner un coup de main (**veux-tu qu'on le rencontre sur site ensemble ?**). As-tu d'autres pistes de ton côté chez les locatiers (lheureux et l'autre entreprise dont parlait Sylvain) ? Ils ont peut-être ça chez GARCIA ?

En ce qui concerne les secteurs qui restent actuellement inaccessibles (même avec un bras long), nous avons aussi la possibilité de nous déployer ponctuellement sur l'autre rive (**voir le plan « AccèsRiveDroite » en PJ**).

Dans l'attente d'un retour (d'ici jeudi matin au plus tard),

Merci

**Martin LETELLIER**

Technicien de rivières du Syndicat Mixte ANVAL

Mairie de La Membrolle-sur-Choisille

Place de l'Europe- CS 13 - 37390 La Membrolle-sur-Choisille

Téléphone : 02 47 41 21 28

Portable : 06 68 35 86 53

mail : [mletellier.anval@ville-la-membrolle37.fr](mailto:mletellier.anval@ville-la-membrolle37.fr)

**De :** Martin LETELLIER [mailto:technicien2anval@ville-la-membrolle37.fr]

**Envoyé :** vendredi 8 octobre 2021 12:47

**À :** 'Michel GUILLOU'

**Cc :** responsableanval@ville-la-membrolle37.fr

**Objet :** RE: Etat des chantiers prévus dans le planning travaux ANVAL 2021

Bonjour Michel,

Pour reprendre ce sur quoi nous sommes entendu mercredi dernier lors de la réunion de chantier à Pont Boutard, Varvoux peut commencer le chantier Boire à Fondettes **sous 10 jours soit à partir du 18 octobre avec Mickael sur la pelle. Tu me confirmes ?**

Merci bien

**Martin LETELLIER**

Technicien de rivières du Syndicat Mixte ANVAL

Mairie de La Membrolle-sur-Choisille

Place de l'Europe- CS 13 - 37390 La Membrolle-sur-Choisille

Téléphone : 02 47 41 21 28

Portable : 06 68 35 86 53

mail : [mletellier.anval@ville-la-membrolle37.fr](mailto:mletellier.anval@ville-la-membrolle37.fr)

**De :** Vincent LÉVÊQUE [mailto:responsableanval@ville-la-membrolle37.fr]

**Envoyé :** jeudi 23 septembre 2021 16:48

**À :** 'Michel GUILLOU'

**Cc :** 'Martin LETELLIER'

**Objet :** RE: Etat des chantiers prévus dans le planning travaux ANVAL 2021

Bonjour Michel,

Je serai également présent à la réunion de chantier prévue lundi prochain.

Cordialement,

**Vincent LÉVÊQUE**

Technicien de rivières – Animateur Qualité des eaux

Chargé de coordination du Syndicat Mixte ANVAL

Mairie de La Membrolle-sur-Choisille

Place de l'Europe- CS 13 - 37390 La Membrolle-sur-Choisille

Téléphone : 02 47 41 21 28

Portable : 06 70 89 07 33

mail : [responsableanval@ville-la-membrolle37.fr](mailto:responsableanval@ville-la-membrolle37.fr)

**De :** Martin LETELLIER [mailto:technicien2anval@ville-la-membrolle37.fr]  
**Envoyé :** jeudi 23 septembre 2021 14:05  
**À :** 'Michel GUILLOU' <m.guillou@varvouxtpf.fr>  
**Cc :** responsableanval@ville-la-membrolle37.fr  
**Objet :** RE: Etat des chantiers prévus dans le planning travaux ANVAL 2021

Bonjour,

Merci SVP de nous faire suivre, par retour de mail, des mises à jour effectuées dans le planning prévisionnel de l'entreprise pour la réalisation des travaux restants :

- BC 2 : mise en place du ferrailage, coffrage et coulage de béton sous le tunnel du moulin de Monsieur Vignardet (Cette partie des travaux n'étant pas dépendante des accès et de la limitation du tonnage sur le pont).
- BC 4 : totalité du chantier programmé pour la Boire de Fondettes.

Vu ce jour par téléphone au sujet du BC 3 en cours de réalisation, nous nous retrouvons **lundi 27 à 10h** pour le démarrage avec un nouveau chauffeur de pelle qui viendra remplacer celui associé à ce chantier jusqu'à présent. Seront présents à ce RDV le conducteur de travaux, le chauffeur d'engins et le technicien rivière.

Cordialement

**Martin LETELLIER**

Technicien de rivières du Syndicat Mixte ANVAL

Mairie de La Membrolle-sur-Choisille

Place de l'Europe- CS 13 - 37390 La Membrolle-sur-Choisille

Téléphone : 02 47 41 21 28

Portable : 06 68 35 86 53

mail : [mletellier.anval@ville-la-membrolle37.fr](mailto:mletellier.anval@ville-la-membrolle37.fr)

**De :** Michel GUILLOU [mailto:m.guillou@varvouxtpf.fr]  
**Envoyé :** vendredi 3 septembre 2021 11:17  
**À :** Martin LETELLIER  
**Cc :** [responsableanval@ville-la-membrolle37.fr](mailto:responsableanval@ville-la-membrolle37.fr)  
**Objet :** RE: Etat des chantiers prévus dans le planning travaux ANVAL 2021

Bonjour Martin

Suite aux intempéries inattendues et les retards occasionnés nous n'avons pas été en mesure d'intervenir comme prévu

Il est prévu à ce jour :

[La Roumer à Coteaux sur Loire](#)

Bc2

- L'Etat des accès et l'interdiction de tonnage sur la chaussée ne nous permettait pas d'intervenir pour un **nécessaire batardeau afin d'isoler les arches sous OA**

BC n°3

- Le Tombereau à chenille est livré ce jour, ainsi qu'une pelle supplémentaire 15 to pour un démarrage comme convenu ce lundi 6 septembre

## La Boire à Fondettes

BC n°4 :

- sauf erreur une intervention en juillet n'a jamais été proposée ni programmée par l'entreprise mais en septembre oui....

**De :** Martin LETELLIER <[technicien2anval@ville-la-membrolle37.fr](mailto:technicien2anval@ville-la-membrolle37.fr)>

**Envoyé :** mercredi 28 juillet 2021 17:14

**À :** Contact TPF <[contact@varvouxtpf.fr](mailto:contact@varvouxtpf.fr)>; Michel GUILLOU <[m.guillou@varvouxtpf.fr](mailto:m.guillou@varvouxtpf.fr)>

**Cc :** [responsableanval@ville-la-membrolle37.fr](mailto:responsableanval@ville-la-membrolle37.fr)

**Objet :** Etat des chantiers prévus dans le planning travaux ANVAL 2021

Bonjour,

Les travaux de restauration 2020 pour le compte de l'ANVAL n'étant pas commencés à ce jour malgré les démarches d'anticipations de l'ANVAL liées aux contraintes des sites et des activités/enjeux (ex : **période de vêlage du 10 août au 15 septembre**) et les nombreuses relances effectuées, nous sommes tenus de **vous demander des explications et de bien vouloir nous faire part de votre réorganisation afin de remédier à ces difficultés.**

Veuillez trouver en pièce jointe et ci-dessous un état comparatif entre le prévisionnel et la réalité.

## La Roumer à Coteaux sur Loire

- BC n°2 - Travaux de démolition et de maçonnerie sur déversoir/tunnel sous moulin et sur le Pont Boutard (date de **démarrage prévue le 17/05** et date de **fin de chantier prévue le 28/05**) :

**Le chantier a démarré le 17/05 comme prévu et n'est pas terminé à ce jour.** Avec un taux de réalisation d'environ 40%, il reste les coffrages et maçonneries sous le moulin et le pont Boutard selon les plans d'exécution de la société 2MAstructure.

- BC n°3 - Travaux de restauration du lit dans les prairies d'élevage en aval de Pont Boutard (date de **démarrage prévue le 19/07** et date de **fin de chantier prévue le 30/07**) :

**Les travaux de terrassement et de mise en œuvre des matériaux n'ont pas commencé à ce jour.** Seul une série de 8 semi-remorques de cailloux ont été livrés par la carrière sur la plateforme de stockage et la création d'un passage temporaire sur le bief, soit une estimation avoisinant les 10% de réalisation.

À noter :

- La gestion des accès dans la végétation amont et aval a été traitée par ENVIRONNEMENT41 entre **avril et juin 2021** pour permettre la circulation des engins de VARVOUX T.P.F. à partir de **juillet 2021**,
- La plateforme de stockage des matériaux, mise à disposition gracieusement par Monsieur DURAND, a été dégagée par Monsieur DURAND de toutes ses machines agricoles pour une utilisation possible **depuis fin juin.**
- Un bon de commande supplémentaire est en cours d'édition concernant les travaux de restauration du lit prévus à l'amont de pont Boutard et qui ont déjà faits l'objet de concertation avec VARVOUX T.P.F.

## La Boire à Fondettes

- BC n°4 - Travaux de restauration du lit (date de **démarrage prévue le 16/07** et date de **fin de chantier prévue le 23/07**) : **En attente du conducteur de pelle présent sur le chantier Boire 2020. Travaux non réalisés à ce jour.**

Cordialement

**Martin LETELLIER**

Technicien de rivières du Syndicat Mixte ANVAL

Mairie de La Membrolle-sur-Choisille

Place de l'Europe- CS 13 - 37390 La Membrolle-sur-Choisille

Téléphone : 02 47 41 21 28

Portable : 06 68 35 86 53

mail : [mletellier.anval@ville-la-membrolle37.fr](mailto:mletellier.anval@ville-la-membrolle37.fr)

